

ALM est la première école de pilotage à compenser une partie de ses émissions de GES.



ALM Par Avion est la première école d'aviation au Québec à mettre en place une démarche de compensation carbone : depuis un an, l'entreprise neutralise une partie de ses émissions, et souhaite aller plus loin.

La démarche de responsabilité sociétale d'ALM Par Avion, entreprise de pilotage basée à Mascouche, s'inscrit dans la philosophie de cette entreprise de 15 employés. *"Voler est un privilège, c'est aussi une responsabilité",* résume Rémi Cusach, son président-fondateur. Par exemple, la démarche de durabilité de la PME comprend une implication auprès de l'organisme Le Club des petits déjeuners du Québec: l'école de pilotage donne la possibilité à des jeunes en difficulté de faire l'expérience d'un vol avec un instructeur. *"L'objectif est d'inculquer qu'il est possible de se dépasser."* Le mois dernier, ALM coordonnait une importante collecte de vieux vélos au profit de l'organisme Cyclo Nord-Sud. *"On recueille des vélos qui peuvent être utiles dans les pays en développement. La collecte se fait à l'aéroport de Mascouche où l'on a invité tous les voisins à participer : entreprises, résidents de la région et, bien entendu, nos élèves et instructeurs."*

L'an dernier, l'entreprise a souhaité franchir un pas supplémentaire : alors que l'utilisation de ses avions implique une très importante consommation de carburant, l'entreprise devait composer avec une empreinte carbone qui devenait de plus en plus présente à l'esprit des employés, des clients et du président. *"Pour moi, la protection de l'environnement représente plus qu'une question d'éthique : c'est la branche sur laquelle nous sommes assis. C'est une question d'intégrité environnementale, mais aussi de spiritualité."* En effet, l'entrepreneur pratique la méditation bouddhiste depuis 20 ans, *"une démarche humaniste qui oriente nos décisions d'affaires et qui améliore les conditions de vie des individus avec qui nous collaborons."* À l'échelle de la planète, le secteur de l'aviation serait responsable d'environ 4 à 9% des émissions de GES. *"Plus personne ne peut ignorer les changements climatiques. Quand on pilote un avion, il est évident que nous avons cet impact à l'esprit."*

L'entreprise a alors décidé d'amorcer une démarche de compensation, en s'associant avec l'entreprise québécoise ZeroCO2, spécialisée dans la compensation par plantation d'arbres. Ainsi, entre juin 2009 et juin 2010, la PME a investi dans la plantation de près de 300 arbres, ce qui a permis de compenser 50 tonnes de CO2, soit 20% de ses émissions annuelles. Rémi Cusach précise que les frais associés aux activités de compensation sont tirés des profits de l'entreprise et que le prix des services n'a pas été augmenté. Il était en outre important pour ALM Par Avion que les compensations soient réalisées au Québec. *"Il est souvent difficile de pouvoir suivre son investissement lorsque les activités de compensations se déroulent à l'étranger. On risque de les voir tomber entre les mains d'autorités corrompues."* En tout, d'ici à 2011, 600 arbres auront été plantés dans la région de Joliette. *"Il sera même possible de les voir pousser du haut des airs. ZeroCO2 garantit la santé des arbres pour une période de 40 ans, c'était un avantage important à nos yeux. Nous voulions un résultat tangible."*

Le choix de ZeroCO2 a également été influencé par les affinités personnelles entre ses dirigeants. *"C'est important de considérer l'élément humain quand on choisit une firme de compensation: il faut être certain qu'une relation à long terme sera agréable."* Il rappelle en outre le caractère volontaire de la démarche, soulignant qu'une PME intéressée doit être transparente et donc en confiance avec ses partenaires.

Sur le plan administratif, Rémi Cusach souligne que son entreprise n'a qu'à fournir de l'information qu'elle compilait déjà : heures de vol, quantité de carburant, etc. La compensation est ensuite basée sur un calcul rigoureux qu'effectue ZeroCO2 et qui tient compte du modèle d'avion, de son type de carburant et de la distance qu'il parcourt par année. *"On sait par exemple qu'un de nos Cessna consomme 25 litres à l'heure et on connaît son nombre d'heures de vol. C'est d'ailleurs quand on compare la consommation de carburant d'un Cessna avec une voiture que l'on constate la différence d'empreinte carbone : l'avion consomme en moyenne trois fois plus."*

L'engagement environnemental de l'entreprise n'en est qu'à ses débuts ; ALM voudrait par exemple parvenir à compenser 100% de ses émissions ou à s'investir dans plusieurs autres démarches auprès de la communauté. Un processus qui devra toutefois respecter la réalité économique de cette PME. *"Si nos actions contribuent à la fierté qu'ont les employés de travailler pour ALM ou attirent une clientèle conscientisée, c'est déjà un plus pour chacun. Mais on ne peut pas encore comptabiliser le rendement économique de notre démarche, qui n'en est qu'à ses débuts."* La prochaine étape de la PME est toutefois déjà planifiée : il s'agira de sensibiliser ses élèves. *"Dès l'an prochain, nous les inviterons à réduire l'empreinte carbone associée à chaque heure qu'ils passent en vol ; ils pourront notamment acheter leurs propres crédits d'émissions."*